



INSCRIPTION 3E TRIMESTRE ASSOCIATION SPORTIVE MONT SAINT JEAN

Chers parents et élèves,

L'association Sportive du Mont Saint Jean, affiliée à l'U.N.S.S (Union Nationale du Sport Scolaire) est ouverte à tous les collégiens et lycéens de l'établissement, désireux de pratiquer des activités nouvelles, ou de se perfectionner dans une des activités proposées ou même, éventuellement, de participer ponctuellement aux compétitions UNSS afin de représenter notre établissement dans de nombreux sports (les compétitions se déroulent le mercredi après-midi).

Pour participer à ces pratiques, les élèves devront s'inscrire au préalable et être licenciés à l'Union Nationale du Sport Scolaire. La cotisation a été fixée à 35 € pour l'année et inclut la licence (cotisation réduite à 15€ pour les élèves participant seulement aux compétitions ponctuelles et ceux s'inscrivant au dernier trimestre).

La licence est obligatoire pour la pratique de toutes les activités organisées dans le cadre de l'UNSS, en entraînement et/ou compétition et est valable pour l'année scolaire 2022-2023.

ACTIVITÉS SPORTIVES PROPOSÉES au 3è trimestre :

L'adhésion à l'Association Sportive donne accès à l'ensemble des activités, l'élève ayant le choix de pratiquer une ou plusieurs activités.

	ESCALADE Mur école primaire MSJ	GYMNASTIQUE Gymnase MSJ	TENNIS DE TABLE Gymnase MSJ
<i>LUNDI</i>	<i>13H-14H</i>		
<i>MARDI</i>	<i>13H-14H</i>		<i>12H-13H</i>
<i>JEUDI</i>	<i>12H-13H</i>		<i>12H-13H</i>
<i>VENDREDI</i>		<i>12H-13H</i>	

INSCRIPTION :

Elle est à faire auprès de son enseignant d'EPS ou en se rendant directement sur le lieu et à l'horaire de l'activité choisie.

Se munir de :

- l'autorisation ci-après, remplie et signée par les parents.
- un chèque libellé à l'ordre de l'A.S Mont St Jean de 15 Euros (Tarif spécial 3e trimestre)

AUTORISATION DES PARENTS :

À remettre au professeur d'EPS

Je soussigné(e) Mr, Mme.....

Numéro de téléphone :

Mail :@.....

autorise mon fils / ma fille (nom, prénom) :

né(e) le :/...../....., élève en classe de à participer aux activités proposées dans le cadre de l'UNSS.

Cochez ci-dessous les activités auxquelles l'enfant souhaite s'inscrire :

(sans limitation)

	ESCALADE Mur école primaire MSJ	GYMNASTIQUE Gymnase MSJ	TENNIS DE TABLE Gymnase MSJ
LUNDI	<input type="checkbox"/> 13H-14H		
MARDI	<input type="checkbox"/> 13H-14H		<input type="checkbox"/> 12H-13H
JEUDI	<input type="checkbox"/> 12H-13H		<input type="checkbox"/> 12H-13H
VENDREDI		<input type="checkbox"/> 12H-13H	

Règlement Général pour la Protection des Données :

J'autorise les personnes en charge d'établir la licence UNSS, à renseigner les rubriques suivantes concernant mon enfant sur le site <https://opuss.unss.org> :
nom, prénom, sexe, date de naissance, numéro de téléphone et adresse mail.

Droit à l'image :

J'autorise mon enfant à être photographié et/ou filmé pendant les manifestations UNSS, pour diffusion dans l'établissement, site internet de l'établissement, du Rectorat, du Site UNSS (twitter, facebook, unss.org)

Signature des parents :

Les différentes activités ne pourront être pratiquées qu'avec la licence UNSS

chèque à établir à l'ordre de l'A.S MT ST JEAN

15€ tarif spécial fin d'année pour les entraînements ou les compétitions ponctuelles (raids, cross, compétitions d'athlétisme, VTT,....) lorsque l'enfant n'est pas déjà licencié.